

CAMPAGNE PCRS/PHOTO AERIENNE

MARQUAGE DES ELEMENTS D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Dans le cadre de la réalisation par le SIEDS du Plan de Corps de Rue Simplifié (cartographie précise de la voirie), l'Agglo a commandé le relevé des affleurants assainissement (tampons, avaloirs, grilles...). Un véhicule réalise une cartographie précise de tous les linéaires de chaussées dans les communes dites urbaines au sens de l'INSEE. En complément, une photo aérienne va être réalisée sur l'ensemble du territoire. Le principe de notre intervention est de marquer un maximum d'éléments constitutifs des réseaux d'assainissement (EU EP). Ces points seront ensuite vectorisés et intégrés au SIG. Leur précision permettra de répondre aux exigences réglementaires de la réforme "anti-endommagement des réseaux".

Le PCRS concerne les communes dites urbaines au sens de l'INSEE :

- communes déléguées d'ARGENTONNAY (hors Argenton les Vallées)
 - Moutiers sous Argenton
 - La Chapelle Gaudin
 - La Coudre
- BRESSUIRE et communes déléguées
 - Beaulieu s/Bressuire
 - Breuil-Chaussée
 - Chambrouet
 - Clazay
 - Noirliu
 - Noirterre
 - Saint Sauveur
 - Terves
- CERIZAY
- CIRIERES
- communes déléguées de MONCOUTANT (hors Moncoutant)
 - Breuil-Bernard
 - La Chapelle-Saint-Étienne
 - Moutiers-sous-Chantemerle
 - Pugny
 - Saint-Jouin-de-Milly
- MAULEON et communes déléguées
 - La Chapelle-Largeau
 - Moulins
 - Rorthais
 - Saint-Aubin-de-Baubigné
 - Le Temple

Dans celles-ci, seuls les éléments hors voirie sont à marquer (chemin, champs, propriétés privées dans la mesure du possible).

Sur le reste du territoire, la base de la cartographie sera une photo aérienne précise :

- L'ABSIE
- BOISME
- BRETIGNOLLES
- CHANTELOUP
- CHICHE
- CLESSE
- COURLAY
- GEAY
- LARGEASSE
- MONTRAVERS
- NEUVY BOUIN
- LA PETITE BOISSIERE
- SAINT ANDRE SUR SEVRE
- SAINT PAUL EN GATINE
- TRAYES
- MONTIGNY
- LA RONDE
- SAINT MARSAULT

Dans celles-ci tous les éléments, voiries comprises, sont à marquer.

METHODE

Marquage à la peinture de chantier couleur orange à l'axe de tous les éléments visibles avec pochoir Ø20cm.

- Tampons fonte ou béton sur regards de visite et branchements
- Avaloirs, grilles

Marquer si possible tous les passages en privé.